



Communiqué de presse N° 05/15

Conseil d'Administration de l'ONDA

Session du 30 janvier 2015

Le Conseil d'Administration de l'ONDA s'est réuni, en session ordinaire, le vendredi 30 janvier 2015, sous la présidence de Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique afin d'examiner l'exécution du budget 2014, approuver le projet du budget 2015 et statuer sur les questions inscrites à son ordre du jour.

La séance de travail a démarré par une rétrospective des moments forts de l'année 2014 dont notamment l'inauguration par SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI du nouvel aéroport de Beni Mellal le 16 mai et la reprise des travaux du chantier du terminal 1 de l'aéroport Casablanca - Mohammed V le 22 octobre après un arrêt prolongé du chantier.

Par la suite, Le Directeur Général a présenté en détail le bilan estimatif de l'année 2014 et le projet du budget 2015. Il en ressort les principaux éléments suivants :

Bilan estimatif 2014 :

- Croissance du trafic : +4,84%
- Croissance du chiffre d'affaires : +9%, une progression supérieure à celle du trafic
- Chiffre d'affaires : 3,208 Milliards Dh

Evolution du trafic :

Avec plus de 17 millions de passagers, le trafic aérien a affiché une hausse de **4,84%** par rapport à l'année écoulée, avec une nette progression du trafic domestique (**+16,34%**). Le trafic international a, quant à lui, connu une progression de **3,7%** avec une augmentation significative du trafic avec l'Afrique (**+20,3%**).

Redevances aéronautiques :

Les redevances aéronautiques sont en hausse de **7,5%** à 2,6 milliards DH, sous l'effet combiné de la croissance du trafic passagers (**+4,84%**), du nombre de mouvements (**+4%**) et la croissance du survol (**+11,5%**).



Redevances extra-aéronautiques :

Les redevances extra-aéronautiques ont atteint 596,5 millions Dh avec une évolution de **14%** par rapport à l'année 2013. Cette évolution est due principalement à la croissance des redevances commerciales (**+15,5%**) et domaniales (**+6%**) enregistrées à travers les principaux aéroports du Royaume.

Relations avec les fournisseurs et prestataires de services:

Le Conseil a noté avec satisfaction que la confiance est aujourd'hui largement restaurée. elle est matérialisée entre autres, par l'apurement des arriérés de paiement (**1,5 milliards Dh** en faveur des entreprises nationales en 2014) et la très forte réduction de leurs délais (passant de 192 jours à **73 jours** en 2014).

Budget 2015 :

Le budget 2015 a été élaboré conformément à la stratégie nationale de développement aéroportuaire et aux orientations de la circulaire gouvernementale relative à la loi des finances 2015. Ce budget est parfaitement en ligne avec la stratégie de l'ONDA qui érige le client au centre de ses intérêts et qui inscrit son action quotidienne dans la perspective de rendre l'Office **performant, prospère et exemplaire**.

Il prévoit un chiffre d'affaires de **3,5 milliards Dh**, basé sur des hypothèses de croissance soutenue du trafic passagers (**8%**), des mouvements d'avion (**7%**) et du fret aérien (**4%**).

Ce budget s'appuie dans son exécution sur la poursuite des efforts pour conduire à terme les projets structurants engagés et articulés essentiellement autour de l'achèvement des chantiers d'infrastructures, le renforcement des dispositifs de sûreté et de sécurité, le développement de la capacité aérienne, ainsi que la certification des aérodromes et l'amélioration de la productivité et de la qualité des prestations rendues.

Ainsi, une enveloppe de **3,88 milliards Dh** a été allouée aux investissements dont **1,69 milliards Dh** pour la poursuite du développement des capacités aéroportuaires, **939 millions Dh** pour la sûreté et la sécurité des aérodromes, et **645 millions Dh** pour la navigation aérienne (Extension de la capacité aérienne, construction d'un nouveau Centre de Contrôle Régional à Agadir, ...).

A travers ces divers projets structurants et dynamisants, l'ONDA participe pleinement à la création de la richesse, de l'emploi direct et induit, et contribue au développement des compétences nationales et du savoir-faire marocain dans le secteur de l'aviation civile.

A l'issue de ces travaux, les membres du Conseil ont approuvé le projet du budget 2015 et



ont félicité le personnel de l'Office pour son engagement au quotidien afin d'améliorer la satisfaction des clients dans le cadre d'une gestion responsable et transparente.

Avant de lever la séance, les membres du conseil d'Administration ont adressé un message de fidélité et de loyalisme à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le Glorifie.